

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

15 novembre 2007

DISPOSITIONS D'ADAPTATION AU DROIT COMMUNAUTAIRE - (n° 285)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N° 9

présenté par  
M. Riester, rapporteur  
au nom de la commission des affaires économiques,  
de l'environnement et du territoire

-----  
**ARTICLE 10**

Après les mots :

« du livre 1<sup>er</sup> »,

supprimer la fin de l'alinéa 13 de cet article.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement rédactionnel visant à supprimer la référence à un texte de nature réglementaire.